



#WeBelongAfrica



# STRATÉGIE RÉGIONALE POUR LA PRÉVENTION, LE TRAITEMENT ET LA PRISE EN CHARGE DU VIH AINSI QUE POUR LA SANTÉ ET LES DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS PARMIS LES POPULATIONS CLÉS 2024-2030

Le VIH reste un problème de santé publique majeur dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), affectant de manière disproportionnée les populations clés telles que les travailleurs du sexe, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les transsexuels, les personnes qui s'injectent des drogues et les personnes incarcérées ou vivant dans d'autres milieux fermés. Bien que les pays de la SADC aient réalisé des progrès significatifs en matière de réduction des nouvelles infections par le VIH et d'élargissement de l'accès aux traitements, les populations clés continuent de se heurter à des obstacles importants en matière de soins de santé, de protection juridique et d'inclusion sociale. Les inégalités structurelles, les lois punitives, la stigmatisation et la discrimination contribuent à la forte prévalence du VIH parmi les populations clés et limitent leur capacité à accéder aux services essentiels de prévention, de traitement, de soins et de santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR).

Consciente de ces défis, la SADC a élaboré en 2017 la Stratégie régionale pour la prévention, le traitement, les soins du VIH ainsi que pour la santé et les droits sexuels et reproductifs parmi les populations clés afin de remédier à ces inégalités systémiques et de favoriser une riposte régionale plus inclusive et plus efficace. La stratégie a été examinée et mise à jour en 2024 à la suite d'une série de processus participatifs qui ont impliqué des membres des populations clés, y compris des jeunes populations clés, des gouvernements, des organisations de la société civile dirigées par des populations clés et des partenaires de développement.



La stratégie régionale 2024-2030 de la SADC vise à fournir un cadre régional coordonné qui guide les États membres de la SADC dans la mise en œuvre d'interventions ciblées, fondées sur des données probantes et axées sur les droits pour les populations clés. Elle s'aligne sur les objectifs mondiaux et régionaux en matière de santé, notamment les objectifs 95-95-95 et 10-10-10 de l'ONUSIDA, les objectifs de développement durable et les engagements régionaux de la SADC en matière de santé.

Plus qu'une simple initiative dans le secteur de la santé, cette stratégie est une approche fondée sur les droits de l'homme et axée sur le développement, qui vise à améliorer les résultats en matière de santé publique tout en promouvant l'équité sociale et les protections juridiques. La réalisation des objectifs de cette stratégie nécessite une forte volonté politique, un financement durable et un engagement significatif avec les populations clés. Par cette stratégie, la SADC réaffirme son engagement à veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte dans la riposte au VIH.

## Domaines de résultats clés

La stratégie adopte une approche multidimensionnelle qui s'attaque à la stigmatisation et à la discrimination, à la violence à l'encontre des populations clés, à la prestation de soins de santé (y compris le financement durable, la production de données spécifiques aux populations clés et l'engagement communautaire), ainsi qu'à la réforme juridique et politique.

## ÉLIMINER LA STIGMATISATION ET LA DISCRIMINATION

De nombreuses populations clés évitent de se faire soigner en raison de la stigmatisation et de la peur de la discrimination. Pour y remédier, la stratégie propose de mettre en place des systèmes régionaux et nationaux afin d'établir et de rendre opérationnels des mécanismes de prévention, de documentation et de réponse aux situations qui mettent les populations clés en danger.

# Nombre d'États membres disposant de mécanismes institutionnalisés accessibles aux populations clés pour répondre à la stigmatisation dont elles font l'objet.

# Nombre d'États membres où une formation visant à réduire la stigmatisation et la discrimination à l'égard des populations clés est mise en œuvre dans les domaines suivants : (i) dans le domaine de la santé ; (ii) dans le domaine judiciaire ; (iii) dans le domaine de l'application de la loi ; et (iv) dans le domaine de la religion et des chefs traditionnels.

## RÉDUIRE DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE LA VIOLENCE À L'ENCONTRE DES POPULATIONS CLÉS

Les populations clés sont confrontées à des niveaux élevés de violence et à un manque d'accès à l'aide juridique et aux services de soutien. La stratégie vise à développer et à mettre en œuvre des mécanismes d'accès à la justice pour les populations clés.

# Nombre d'États membres offrant des services d'aide juridique accessibles aux populations clés.

## INTENSIFICATION DES SERVICES DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LA SDRS FONDÉS SUR DES DONNÉES PROBANTES ET AXÉS SUR LES RÉSULTATS

Les populations clés ont besoin de services adaptés qui répondent à leurs besoins uniques en matière de santé et qui s'attaquent aux défis multiples auxquels elles sont confrontées. La stratégie prévoit à :

- Améliorer l'accès aux services en élaborant et en fournissant à toutes les populations clés un ensemble standard de services de prévention, de diagnostic, de traitement et de soins en matière de santé sexuelle et reproductive et de VIH qui soient efficaces, fondés sur des données probantes, volontaires et axés sur l'autonomie de la communauté.

# Nombre d'États membres qui fournissent l'ensemble des services décrits dans les lignes directrices de l'OMS de manière à ce qu'ils soient accessibles à toutes les populations clés.

- Mobiliser des ressources suffisantes pour fournir des services de SSR et de VIH durables et élargis à tous les groupes de population clés et veiller à ce que les ressources soient utilisées de manière efficace et équitable.

# Nombre d'États membres disposant d'allocations budgétaires spécifiques pour les interventions et les programmes en faveur des populations clés dans leurs plans stratégiques nationaux ou leurs budgets annuels.

# Nombre d'États membres mobilisant des ressources financières supplémentaires pour les interventions auprès des populations clés.

- Augmenter la production d'éléments probants concernant les populations clés avec une participation et une appropriation réelles des populations clés.

# Nombre d'États membres ayant réalisé des études de surveillance biocomportementale intégrée du VIH et des estimations de la taille de la population d'au moins deux groupes de population clés, ventilés par âge, par sexe et par sous-groupe, au cours des trois dernières années.

# Nombre d'États membres qui utilisent les données de surveillance des populations clés à des fins programmatiques.

- Veiller à ce que les groupes de population clés soient impliqués dans les politiques et les programmes en élaborant et en mettant en œuvre des mécanismes permettant une participation significative, tout en garantissant la sûreté et la sécurité.

# Nombre d'États membres où la conception et la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes sont dirigés par les populations clés ou sont des participants clés.

## LEVER LES OBSTACLES JURIDIQUES, POLITIQUES ET CULTURELS

Les cadres juridiques qui criminalisent les populations clés restent l'un des principaux obstacles à la prévention et au traitement du VIH. La stratégie souligne la nécessité d'examiner, avec la participation substantielle des populations clés, les lois, politiques et pratiques répressives et protectrices, ainsi que les pratiques traditionnelles et culturelles applicables aux populations clés dans la région, et d'identifier l'impact de ces lois, politiques et pratiques sur les populations clés et les résultats en matière de santé sexuelle et reproductive et de VIH, en se fondant en partie sur les expériences vécues par les populations clés.

# Nombre d'États membres ayant élaboré un plan d'action validé au niveau national sur la base d'une évaluation de l'environnement juridique en matière de VIH et de santé sexuelle et reproductive.

# de pratiques prometteuses sur l'élimination des obstacles juridiques et politiques pour les populations clés, documentées et partagées.

## Mise en œuvre, suivi et évaluation

Pour garantir le succès de la stratégie, un cadre de mise en œuvre solide est nécessaire. Les États membres de la SADC sont encouragés à adapter la stratégie à leur contexte national, en intégrant des interventions spécifiques aux populations clés dans les programmes nationaux de lutte contre le VIH et de santé sexuelle et reproductive. Les gouvernements doivent s'engager à fournir un soutien technique et financier tout en collaborant avec la société civile et les partenaires de développement. Un cadre régional de suivi et d'évaluation a été élaboré pour suivre les progrès et identifier les lacunes.

## POUR EN SAVOIR PLUS, TÉLÉCHARGEZ LA STRATÉGIE COMPLÈTE



Cette publication a été élaborée par le PNUD dans le cadre du programme #WeBelongAfrica, avec le soutien du Royaume des Pays-Bas.



Kingdom of the Netherlands

